

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 MARS 2014**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 10 mars 2014 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*M. Bernard Harvey, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*  
*M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics*  
*M. Nicolas Savard, directeur des loisirs*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO. 10248-03-14**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en ajoutant une résolution demandée par la Société Canadienne du Cancer « *Avril, Mois de la Jonquille* » et en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 février 2014**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Demande d'assistance financière pour la Fête nationale 2014
  - 5.2 Octroi d'aides financières
  - 5.3 Délégations et représentations
  - 5.4 Rapport financier au 31 décembre 2013
  - 5.5 Renouvellement assurances générales
  - 5.6 Prévisions budgétaires 2013 et 2014 de l'OMH de Clermont
  - 5.7 Avril, Mois de la Jonquille
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Dérogation mineure – 51 rue Lapointe
- 8. Sécurité incendie**
  - 8.1 Nomination de Dave Girard à titre de lieutenant au service incendie
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
  - 9.1 Politique de tarification loisirs 2014-2015
- 10. Avis de motion et règlements**
- 10. Comptes**
  - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de février 2014
  - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 28 février 2014
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL  
RÉSOLUTION NO. 10249-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 24 février 2014 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

**4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

**5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE 2014  
RÉSOLUTION NO. 10250-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** monsieur Luc Cauchon, conseiller municipal de la Ville de Clermont soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2014.

**5.2 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES  
RÉSOLUTION NO. 10251-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- |   |        |
|---|--------|
| • Association des pompiers de Clermont<br><i>Soirée annuelle des pompiers 26 avril 2014</i>   | 750 \$ |
| • René Bouchard<br><i>Tournoi Hockey – Balle-molle – Golf - Août 2014</i>                     | 200 \$ |
| • Essor Impulsifs de Charlevoix (Volley-Ball)<br><i>Saison 2013-2014 et Tournoi La Relève</i> | 300 \$ |

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, CPA. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

**5.3 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS  
RÉSOLUTION NO. 10252-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

- |  |          |
|--|----------|
| • Saumon Rivière-Malbaie<br><i>Souper bénéfice d'avril 2014 (10 billets à 125 \$)</i>  | 1 250 \$ |
| • Club Lions Clermont-La Malbaie<br><i>Commandite souper bénéfice du 26 avril 2014</i> | 100 \$   |
| • Club de curling Nairn<br><i>Souper bénéfice du 29 mars 2014</i>                      | 500 \$   |
| • Salon de Charlevoix<br><i>Commandite édition 2014</i>                                | 1 150 \$ |
| • Le Domaine Forget<br><i>Festival International du Domaine Forget 2014</i>            | 325 \$   |

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 MARS 2014**

---

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, CPA 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

### **5.4 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013 RÉSOLUTION NO. 10253-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte le rapport financier de la Ville de Clermont au 31 décembre 2013, préparé par la firme Benoit Côté, cpa, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, CPA, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, G5A 1M4.

### **5.5 RENOUVELLEMENT ASSURANCES GÉNÉRALES RÉSOLUTION NO. 10254-03-14**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Intergroupe Dubois, nous faisait connaître les conditions et les primes pour le renouvellement des assurances de dommages pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 1<sup>er</sup> mars 2015, pour les polices suivantes :

- Police # 355-6375 INTACT – Combinée commerciale
- Police # 672-8708 INTACT – Flotte automobile

Et ce aux conditions suivantes :

- Même couverture que pour l'année précédente
- Mêmes franchises
- Prime :
  - Police combinée commerciale : 45 897,72 \$
  - Police flotte automobile : 5 027,40 \$

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU** de renouveler le portefeuille d'assurances aux conditions transmises par la compagnie Intergroupe Dubois.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Alexandre Dubois, Intergroupe Dubois, 73 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1C2.

### **5.6 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 ET 2014 DE L'OMH DE CLERMONT RÉSOLUTION NO. 10255-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de Clermont, pour l'année financière 2013, selon l'approbation modifiée en date du 6 décembre 2013 :

REVENUS :	169 437 \$
DÉPENSES :	264 017 \$
DÉFICIT :	94 580 \$
PARTICIPATION MUNICIPALE 10 %	9 458 \$

Également, que la Ville de Clermont accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Clermont pour l'année financière 2014 :

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 MARS 2014**

---

REVENUS : 168 702 \$  
DÉPENSES : 264 483 \$  
DÉFICIT : 95 781 \$  
PARTICIPATION MUNICIPALE 10 % 9 578 \$

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Société d'Habitation du Québec, 1054 rue Conroy, aile Saint-Amable, 4e étage, Québec, G1R 5E7, à monsieur Benoit Côté, cpa, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1H4 ainsi qu'à Monsieur Jean Chabot, directeur, Office municipal d'habitation de Clermont, C.P. 28, Clermont, Québec, G4A 1K1.

### **5.7 AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE RÉSOLUTION NO. 10256-03-14**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

**CONSIDÉRANT QUE** la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU** de décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

## **6. TRAVAUX PUBLICS**

### **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

#### **7.1 DÉROGATION MINEURE – 51, rue Lapointe RÉSOLUTION NO. 10257-03-14**

---

## ***ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 MARS 2014***

---

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de dérogation mineure a été déposée le 23 janvier 2014 pour une propriété située au 51 rue Saint-Philippe afin de réputer conforme l'implantation d'un garage à 0,70 mètre de la ligne latérale du terrain alors que le premier paragraphe du tableau 2 du Règlement de zonage n° VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule qu'un garage doit être localisé à une distance minimale d'un mètre de la ligne latérale pour un mur sans ouverture.

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit de corriger une erreur causée de bonne foi par le propriétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne cause pas préjudice aux propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution no. 2014-03-315, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation de la dérogation mineure;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 51 rue St-Philippe.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal ainsi qu'à M. Edgar Lapointe, 1-55 rue Lapointe, Clermont (Québec) G4A 1A1.

### ***8. SÉCURITÉ INCENDIE***

#### ***8.1 NOMINATION DE DAVE GIRARD À TITRE DE LIEUTENANT RÉSOLUTION NO. 10258-03-14***

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 8765-04-08 adoptée le 8 avril 2008, la Ville de Clermont déterminait la nouvelle structure de son service de sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** celle-ci se composait d'un directeur, de deux capitaines et de trois lieutenants;

**ATTENDU** la démission de l'un des trois lieutenants et ce depuis déjà plusieurs mois;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau lieutenant;

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Pierre Boudreault, directeur du service incendie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont procède à la nomination de monsieur Dave Girard, demeurant au 20 rue des Vingt-et-Un à Clermont, à titre de lieutenant du service de sécurité incendie de la Ville de Clermont.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Pierre Boudreault, directeur du service incendie ainsi qu'à monsieur Dave Girard, 20 rue des Vingt-et-Un, Clermont, Québec G4A 1G4.

### ***9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME***

#### ***9.1 POLITIQUE DE TARIFICATION LOISIRS 2014-2015 RÉSOLUTION NO. 10259-03-14***

---

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 MARS 2014

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont adopte la politique suivante concernant la tarification 2014-2015 :

### COÛT D'INSCRIPTION TERRAIN DE JEUX « RÉGULIER »

<b>Pour les résidents</b>	<b>PRIX</b>	<b>Pour les non-résidents</b>	<b>PRIX</b>
1 <sup>er</sup> enfant :	155 \$	1 <sup>er</sup> enfant :	195 \$
2 <sup>e</sup> enfant :	130 \$	2 <sup>e</sup> enfant :	170 \$
3 <sup>e</sup> enfant* :	70 \$	3 <sup>e</sup> enfant* :	90 \$

### COÛT ADDITIONNEL POUR SERVICE DE GARDE

<b>Pour les résidents</b>	<b>PRIX</b>	<b>Pour les non-résidents</b>	<b>PRIX</b>
1 <sup>er</sup> enfant :	80 \$	1 <sup>er</sup> enfant :	85 \$
2 <sup>e</sup> enfant :	40 \$	2 <sup>e</sup> enfant :	45 \$
3 <sup>e</sup> enfant* :	20 \$	3 <sup>e</sup> enfant* :	25 \$

\* S'il y a plus de trois enfants, le tarif établi pour le 3<sup>e</sup> enfant s'applique pour chacun des enfants additionnels.

### COÛT D'INSCRIPTION SOCCER

<b>Pour les résidents</b>	<b>PRIX</b>	<b>Pour les non-résidents</b>	<b>PRIX</b>
1 <sup>er</sup> enfant :	75 \$	1 <sup>er</sup> enfant :	80 \$
2 <sup>e</sup> enfant* :	70 \$	2 <sup>e</sup> enfant* :	75 \$

\*S'il y a plus de 2 enfants, le tarif établi pour le 2<sup>e</sup> enfant s'applique pour chacun des enfants additionnels.

### COÛT D'INSCRIPTION CAMP SPORTIF

<b>Pour les résidents et les non-résidents</b>	<b>PRIX</b>
Enfant inscrit au terrain de jeux ou au soccer :	40 \$
Enfant non-inscrit au terrain de jeux ou au soccer :	50 \$

### **LOCATION**

	<b>PRIX</b>
Terrain de balle-molle pour adultes ( <i>pour la saison</i> )	Par équipe : 110 \$
Terrain de balle-molle aux équipes adultes ( <i>partie amicale</i> )	Par partie : 30 \$
Lance-balles automatique aux équipes adultes * ( <i>pour la saison</i> )	Par pratique : 15 \$
	Par équipe : 50 \$

\* Sur le terrain de balle de Clermont, seulement les équipes d'âge mineur et les équipes adultes féminines peuvent utiliser le lance-balles (résolution no. 4871-08-91)

Gymnase de l'École Laure-Gaudreault	
Activités sportives	Par heure : 20 \$

### COÛT DE LOCATION ET D'ENTRÉE À L'ARÉNA POUR LA SAISON 2014-2015

<b>Coût d'entrée aux séances de patinage</b>	<b>PRIX</b>
Lundi au Vendredi en après-midi :	Par personne : <b>Gratuit</b>
Soirs et fins de semaine :	<b>3 \$</b>
17 ans et moins	<b>Gratuit</b>

### **Hockey libre adultes**

Lundi au vendredi p.m. :	Par personne : 5 \$
--------------------------	---------------------

### **Location pour activités sur glace**

Le coût horaire de la location de glace :	Par heure : 235 \$
---	--------------------

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 MARS 2014**

---

**Afin de promouvoir les activités sur glace pour la clientèle de Charlevoix et de favoriser l'activité physique chez les jeunes, le coût de location de glace pour les jeunes et les résidents de Charlevoix est établi ainsi :**

Lundi au vendredi	24 h à 17 h	105 \$
	17 h à 24 h	150 \$
Samedi et dimanche	24 h à 8 h	105 \$
	8 h à 24 h	150 \$

**Activités pour les jeunes** 90 \$  
(18 ans et moins et les groupes composés exclusivement d'étudiants à temps plein)

### **Activités spéciales**

▪ Club de patinage artistique, Hockey Jeunesse, Association du Hockey-Mineur de Charlevoix-Ouest :	90 \$
▪ École de Hockey :	90 \$
▪ Programme études sports – Comm. Scolaire Charlevoix (heures de classe régulière) :	35 \$
▪ Dernière semaine d'activités :	105 \$
▪ Tournoi d'adultes : 5% de rabais pour les heures au tarif de :	150 \$
▪ Tournoi de curling Challenge Casino	6 500 \$

### **Location d'équipement de hockey à l'Aréna**

a) Équipement de gardien de but au complet	
▪ pour la saison :	200 \$
▪ pour une fin de semaine de tournoi à l'Aréna :	50 \$
▪ pour une location (une utilisation)	20 \$
b) Une paire de jambière de gardien de but :	10 \$
c) Une paire de mitaines de gardien de but :	6 \$
d) Autres pièces d'équipement de gardien de but :	3 \$
e) Chandail :	2 \$
f) Bas :	2 \$
g) Set de chandails :	25 \$
h) Set de chandails <i>aux organismes qui organisent une activité à l'aréna avec responsabilité de nettoyage :</i>	Gratuit

### **Tarifs de location de l'aréna pour les activités hors saison**

	PRIX
A) Pour les groupes à but non lucratif de Clermont	
▪ pour les jours de spectacle ou d'activités de 8h à 1h a.m. Par jour :	400 \$
▪ pour les jours de préparation et de remise en ordre, un montant de 30 \$ / heure sera chargé lorsqu'un employé supplémentaire est appelé	
B) Pour le Salon de l'industrie et du commerce	5 000 \$
<i>Donnant accès à l'aréna durant 7 jours</i>	
C) Pour les autres groupes	
▪ pour les jours de spectacle ou d'activités de 8 h à 1 h a.m. Par jour:	900 \$
▪ pour les jours de préparation et remise (heures à déterminer) Par jour :	600 \$

Une somme supplémentaire de 30 \$ l'heure s'applique automatiquement le samedi et le dimanche pour le surnuméraire appelé à entrer.

De plus, une somme de 30 \$ l'heure peut être applicable pour toute heure supplémentaire non fixée au contrat et qui nécessite l'emploi d'un surnuméraire.

**Les taxes provinciales et fédérales sont incluses, si applicables.**

**10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**11. COMPTES**

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE FÉVRIER 2014  
RÉSOLUTION NO. 10260-03-14**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de février 2014;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU** de ratifier les déboursés de février 2014 au montant de 523 197,09 \$ ainsi que le versement des salaires de février 2014 au montant de 50 635,96 \$ et portant le numéro de pièce P1-2014-03-10.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 28-02-2014  
RÉSOLUTION NO. 10261-03-14**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de février 2014 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de février 2014 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 48 568,94 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2014-03-1489 et portant le numéro de pièce P1-2014-03-10.

**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
RÉSOLUTION NO. 10262-03-14**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 24.

---

**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire

---

**Brigitte Harvey**  
Directrice générale